

**Sujet :** [INTERNET] TR: Projet CHRONOLIGNE C4

**De :** Amélie DERET

**Pour :** pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr <pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

**Copie à :** DERET Emmanuel <ederet@ed-trans.com>, raphael <raphael.fontaine@hotmail.fr>

**Date :** 03/04/2024 20:20

Monsieur Le Préfet,

Nous n'avons pas manqué de prendre connaissance du projet cité en objet.

L'objectif clairement avancé d'inciter les habitants du Mans et autres voyageurs à modifier leurs habitudes de déplacements vers plus de mobilités non motorisées et plus de mobilités "collectives" nous semble en effet salutaire. Mais sûrement pas en faisant peu de cas de l'utilité sociétale (économique mais pas que) des commerces de proximité ! Le lien social et l'économie de quartier ne sont pas en antinomie de notre éco-responsabilité individuelle et collective. Et vous le savez bien. Or nous observons à travers certaines options d'aménagement retenues que certains commerces pourraient ne pas résister aux choix parfois surprenants de maintenir certains stationnements au détriment "d'arrêts minute" jusqu'alors situés au pied de certaines boutiques.

Nous nous apprêtons à installer un nouveau concept de pressing écologique (un vrai) de la marque AQUALOGIA au 143 avenue Olivier Heuzé. Alors que les services de l'Urbanisme de la ville du Mans portent une attention très particulière sur l'habillage et la couleur des façades, nous constatons avec stupéfaction que le parking attendant à notre future boutique va être remplacé par un espace vert et... qu'un arbre sera planté devant ! Voilà qui est très ennuyeux pour ne pas dire cocasse. La problématique est la même pour notre collègue de la cave à vins (Le Cas Raph') située en face, de l'autre côté de l'avenue. Vous concevrez en outre que nos 2 commerces peuvent, de par leur nature, nécessiter assez régulièrement le "port de charges" entre la boutique et le véhicule de nos clients sur des distances disons acceptables. Sans la prise en considération de cette contrainte, le niveau d'acceptabilité de notre clientèle risque de s'émousser. Et nos commerces de disparaître. Et notre projet de pressing éco-responsable... de mourir à peine né.

Nous espérons sincèrement qu'en partageant cette inquiétude avec vous, les options d'aménagements concernées seront reconsidérées. Notre belle Ville du Mans doit absolument préserver ses boutiques de proximité.

Recevez, Monsieur Le Préfet, nos respectueuses salutations.

Amélie et Emmanuel DERET